



COMMUNE DE SAINT ENNEMOND

Conseil municipal du 2 juin 2020



Le mardi deux juin 2020 à vingt heures, les élus du conseil municipal, se sont réunis en séance sous la présidence de Mme le maire.

En raison des consignes sanitaires liées au Covid-19, cette réunion s'est déroulée à huis clos, salle des fêtes de Saint Ennemond.

Personnes présentes :

Madame PEROT-CLAVEL Lydie Maire, Madame VAXELAIRE Stéphanie secrétaire de mairie

Mesdames et Messieurs JACQUELIN Anthony, TABARAN , Aurore, MORIZOT Franck, VÉNIAT Sylvie, CHENUET Nicolas, DE DREUILLE Luc, DELOST Aurore, DESCOINS Valérie, DESIRE Jean-François, GIRAUD Adam, HENRIOT Cédric, LAFORT Richard, VALLET David et VARIGNIER Alexandre

Secrétaire de séance : VARIGNIER Alexandre

Ordre du jour

- **Organisation des commissions**
- **Désignation des membres des commissions**
- **Situation héritage famille Thause**
- **Vote des taux d'imposition**
- **Questions diverses**

Organisation des commissions

Madame La Maire est présidente de droit de toutes les commissions.

Pôle Services Généraux	Anthony Jacquelin Aurore Tabaran Franck Morizot Sylvie Véniat
Commission des finances – assurances et impôts directs	Luc De Dreuille Aurore Delost Alexandre Varignier
Commission d'appels d'offres	Nicolas Chenuet Luc De Dreuille
Commission Liste électorales	Jean-Francois Désiré
Commission du personnel communal	Aurore Delost Valérie Descoins David Vallet Alexandre Varignier

Pôle technique	Anthony Jacquelin Franck Morizot
Commission urbanisme – voirie – assainissement – réseau Environnement – espaces verts – agriculture – bâtiments communaux	Nicolas Chenuet Jean-François Désiré Adam Giraud Cédric Henriot Richard Lafort Alexandre Varignier

Pôle scolaire	Aurore Tabaran
Commission scolaire - périscolaire	Aurore Delost Valérie Descoins Cédric Henriot
Délégué conseil d'école	Valérie Descoins
Commission sécurité – prévention - conformité	Valérie Descoins

Pôle vie locale	Sylvie Véniat
Commission fêtes cérémonies – associations – gestion de la salle des fêtes	Adam Giraud Cédric Henriot Richard Lafort
Commission communication information – réseaux sociaux – bulletin municipal	Aurore Delost Jean-François Désiré Richard Lafort
Commission CCAS	<p><u>Conseillers</u> : Luc De Dreuille Adam Giraud Anthony Jacquelin Franck Morizot</p> <p><u>Personnes de la commune</u> : Dominique Bonniaud Brigitte Redersdorff Corinne Morizot Michèle Véniat</p>

DELEGUES ET REPRESENTANTS

Commission d'agglomération	Lydie Pérot-Clavel Anthony Jacquelin
Commission d'appels d'offres	Présidente : Lydie Pérot-Clavel Vice-président : Anthony Jacquelin Titulaire : Nicolas Chenuet Suppléant : Luc De Dreuille
SIAEP Délégué titulaire Délégué suppléant	Lydie Pérot-Clavel Franck Morizot
Délégués des usagers	Dominique Bonniaud Jean-Claude Lefèbvre
SDE 03	Titulaire : Franck Morizot Suppléant : Anthony Jacquelin
CNAS	Valérie Descoins
Délégué sécurité routière	Adam Giraud
ATDA	Aurore Delost Anthony Jacquelin
Correspondant défense	Valérie Descoins
CAPAMAM	Sylvie Véniat
Alertes préfecture	Valérie Descoins

Ces commissions et leurs compositions ont été approuvées à l'unanimité par le Conseil.

Situation héritage famille Thause

- *L'héritage d'une ferme (lieu-dit Les Seguins), appartenant à la famille Thause, a été accepté par le précédent conseil municipal en 2018*
- *Ce lot comprend une maison d'habitation, ainsi qu'environ 4ha de terres agricoles.*
- *Maître JOUMIER, notaire à Lucenay-lès-Aix a été mandaté pour cet héritage : La maison a alors été estimée entre 30000€ et 35 000€*
- *Une offre a été reçue à 30 000€ : le conseil accepte cette offre à l'unanimité*
- *Pour la vente, un bornage est nécessaire : deux devis ont été demandés, le moins cher a été validé pour un montant de 891€*
- *La commune reste propriétaire des terrains qui sont affermés à M. Jean-Marc VENUAT*

Vote des taux d'imposition

- *Précédemment les taux étaient calculés comme suit :*
 - *Taxe d'habitation : 17,39 %*
 - *Taxe foncier bâti : 13,31 %*
 - *Taxe foncier non bâti : 37,26 %*
- *La taxe d'habitation, en cours de réforme, est figée.*
- *Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition pour les taxes foncières*

Questions diverses

- *Une ornière a été découverte sur le chemin communal, situé entre les Renardières et le Louage de Mesles : le problème a été résolu provisoirement par Anthony Jacquelin et Franck Morizot.
Toutefois des travaux plus importants devront être réalisés ultérieurement : des devis devront donc être demandés.*
- *Des fleurs ont été récemment plantées dans le bourg et le cimetière : des approches auprès d'autres entreprises seront réalisées à l'avenir, pour vérifier la compétitivité de l'entreprise employée à ce jour.*

- *L'entretien du cimetière a été quelque peu délaissé depuis plusieurs semaines : il sera demandé à l'agent technique Nathalie Philippe d'aller régulièrement le désherber.
L'agent étant seule actuellement, Anthony Jacquelin va lui élaborer un planning de travail adapté à la semaine, afin de l'aider dans son organisation.*
- *Concernant les masques permettant de lutter contre la propagation du COVID-19, la mairie a reçu 600 pièces de la part du département.
Ceux-ci seront distribués à une date à définir
L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement.*
- *Le budget de la commune va être retravaillé, avant d'être voté au plus tard le 31 juillet 2020.
Un rendez-vous sera pris avec un interlocuteur du trésor public, afin de se faire expliquer au mieux la préparation d'un budget.*
- *Les indemnités du maire et de ses adjoints ont été revues à la baisse, pour plus de souplesse au budget municipal :
Celles-ci passeront de 40,30 % à 25 % de l'indice brut 1027, pour Mme le Maire, et de 10,79 % à 8,25 % de l'indice brut 1027, pour les adjoints.
Ces nouveaux taux ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.*

Objet de la prochaine réunion

- *La prochaine réunion de conseil n'a pas été fixée.
Toutefois, certaines commissions devront assez vite se réunir pour régler les questions urgentes : notamment pour la révision du budget, et la mise en place de fiches pour la gestion du personnel municipal.*
- *Les réunions du conseil municipal seront de nouveau publiques à partir de septembre, sous réserve d'amélioration sanitaire.*

La séance est levée à 22H45